

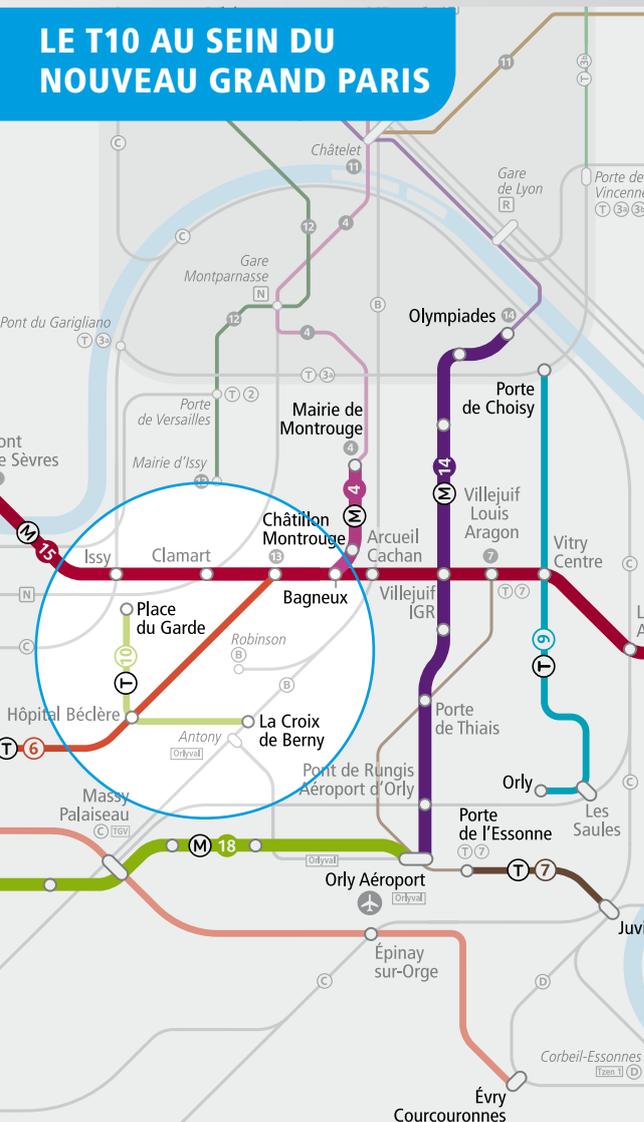
Tramway T10

Lettre d'information n°4

Juin 2014

Antony - Clamart

LE T10 AU SEIN DU NOUVEAU GRAND PARIS



UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE TRAMWAY ANTONY-CLAMART : BIENVENUE AU T10 !

NOUVEAU NOM, NOUVELLES COULEURS... LA FUTURE LIGNE DE TRAMWAY ENTRE ANTONY ET CLAMART S'OFFRE UNE NOUVELLE SIGNATURE !

Le tramway Antony Clamart a obtenu son numéro : **il faut désormais l'appeler tramway T10 Antony - Clamart**. Cette appellation a été décidée dans le cadre des dénominations liées au Nouveau Grand Paris. Le **Nouveau Grand Paris** articule de manière cohérente les besoins de modernisation et d'extension du réseau existant ainsi que la création de nouvelles lignes, dont le tramway T10.

Porté par le STIF, le Département des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France, le tramway T10 reliera, à l'horizon 2020-2021, La Croix de Berny (Antony) à la Place du Gard (Clamart) avec pour objectif de **renforcer l'offre de transports en commun** dans le sud des Hauts-de-Seine avec un service de qualité, qui participera à **améliorer le cadre de vie des habitants** et **accompagnera le développement du territoire**.

Afin de préciser le projet en vue de l'enquête publique, prévue mi-2015, les porteurs de projet poursuivent et approfondissent les études sur la base des enseignements de la concertation préalable.

Ce nouveau numéro de la lettre d'information du 10^e tramway francilien fait le point sur l'état d'avancement du projet. Redécouvrez le T10 !

8,2 km
de tracé environ

Environ **25 minutes**
de trajet de terminus à terminus

De **5h30** à **0h30** environ

Un tramway toutes les
6 minutes en heures de pointe



Antony • Châtenay-Malabry • Le Plessis-Robinson • Clamart

L'ACTUALITÉ DU PROJET

CE QUI ÉVOLUE DEPUIS LA CONCERTATION DE 2013

UNE INSERTION SANS IMPACT SUR LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX

L'avancement des études permet aujourd'hui d'affirmer que **le T10 circulera le long du Domaine départemental de Sceaux**, sans l'impacter, avant de rejoindre Châtenay-Malabry. Les circulations cyclables pourraient être aménagées de l'autre côté, au sud de l'avenue du Général de Gaulle.

La configuration précise de la station au nord de l'avenue et des circulations douces est encore à l'étude, elle sera présentée à l'enquête publique, mi-2015.

*Le Domaine
départemental
de Sceaux*



UNE CORRESPONDANCE FACILITÉE AVEC LES AUTRES MODES DE TRANSPORT

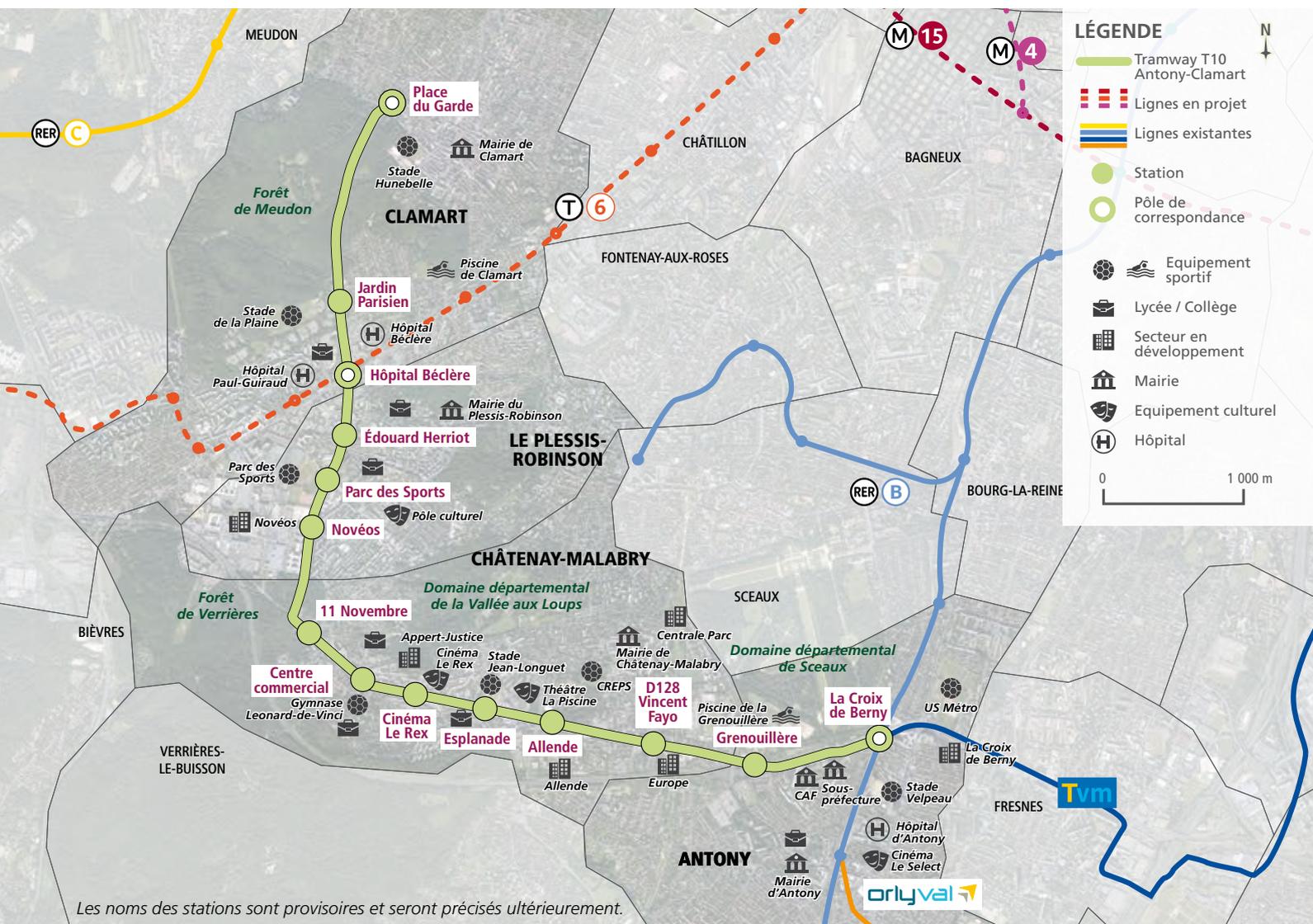
L'optimisation des correspondances entre les différents modes de transport est l'un des enjeux majeurs du projet.

- > **A La Croix de Berny**, l'insertion du terminus du T10, au nord de la RD 986 (avenue du Général de Gaulle à Antony), s'intègre dans le cadre d'une **réflexion globale sur l'ensemble du carrefour** pour limiter les temps de parcours et sécuriser les itinéraires piétons entre le T10, le RER B, le TVM et les lignes de bus.
- > Au niveau **de la correspondance avec le T6, à proximité de l'Hôpital Béclère**, il est envisagé de modifier la pente de l'avenue Claude Trébignaud de manière à pouvoir aménager une station T10 à un niveau presque identique à celui de la station du T6 et à moins de 250 mètres de distance.
- > Enfin, **à la Place du Garde**, il est prévu de **modifier le carrefour pour limiter les temps de correspondance** avec le réseau de bus existant et **sécuriser les cheminements piétons**.
- > Le réseau de bus sera par ailleurs restructuré pour **optimiser la desserte locale** en transports en commun, en complément du T10.

UN CADRE DE VIE RENOUVELÉ ET APAISÉ

Plus qu'un projet de transport, le tramway T10 constitue également **un projet de requalification urbaine et de réorganisation des espaces traversés**. Tout au long du tracé, les porteurs de projet veillent à la **bonne répartition des usages** (tramway, voitures, piétons, cycles...). Des rencontres sont organisées avec des associations, riverains et élus pour échanger sur **les fonctionnalités des différents axes qui seront empruntés par le tramway T10** : comment stationner, comment circuler à pied ou à vélo, comment accéder aux stations de tramway, etc.

LE TRACÉ DU TRAMWAY T10



**UN DIALOGUE
CONTINU
AVEC LE
TERRITOIRE**

Conformément aux engagements pris lors de la concertation préalable, les porteurs de projet souhaitent **maintenir le dialogue avec les acteurs locaux** durant cette période d'études.

Actuellement en **phase d'élaboration du dossier d'enquête publique**, le STIF et le Département des Hauts-de-Seine échangent avec des associations, des acteurs économiques, des riverains et des élus sur le contenu du projet qui y sera présenté.

Toutes les personnes intéressées par le projet auront également la possibilité d'adresser **leurs questions ou remarques** via le site Internet : www.tramway-t10.fr.

Après les étapes administratives obligatoires, le projet sera soumis à enquête publique à la mi-2015, étape au cours de laquelle l'avis du public sera de nouveau sollicité.



COÛT ET FINANCEMENT

311 millions €*

ÉTUDES - TRAVAUX



40 millions €*

MATÉRIEL ROULANT



*valeur décembre 2011

LES ACTEURS DU PROJET



Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Il fédère tous les acteurs, décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports, investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Dans le cadre du projet de tramway T10 Antony - Clamart, le STIF a conduit la concertation préalable et est maître d'ouvrage du système de transport (plateforme du tramway) pour les phases ultérieures. Il finance la totalité du matériel roulant ainsi que le coût d'exploitation.

www.stif.info



En facilitant les déplacements sur son territoire et en développant des infrastructures qui stimulent le développement économique et améliorent la vie de ses habitants, le Département des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en faveur de la mobilité. Il participe au financement et assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements urbains du tramway T10 Antony - Clamart, ainsi que la coordination du projet.

www.hauts-de-seine.net



Les transports en commun constituent le premier poste budgétaire du Conseil régional, avec 1,5 milliard d'euros investis chaque année. Grâce au Plan de mobilisation pour les transports qu'elle a lancé dès 2008 avec ses partenaires, la Région œuvre à l'amélioration des déplacements des Franciliens sur son territoire. C'est pourquoi elle participe aujourd'hui au financement du projet de tramway T10 Antony - Clamart.

www.iledefrance.fr

LES ÉTAPES CLÉS

2011-2012

Élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du projet (DOCP)

DU 21 JANVIER AU 1^{ER} MARS 2013

Concertation préalable

JUILLET 2013

Approbation du bilan de la concertation par le Conseil général des Hauts-de-Seine et par le Conseil du STIF.

2013-2015

Études détaillées (schéma de principe) : insertion fine, étude d'impact...

MI-2015

Enquête publique

2016-2017

Études approfondies (avant-projet)

2017

Lancement des travaux

2020-2021

Mise en service prévisionnelle

INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET DE TRAMWAY T10

www.tramway-t10.fr

> RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DU PROJET

> ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

Et bientôt :

> DÉCOUVREZ LA VIDÉO DU PROJET

> POSEZ UNE QUESTION

Téléchargez l'application flashcode sur votre mobile et **flashez ce code** pour accéder directement au contenu du site internet du projet.

